

# Confrérie des Fripe-Douzils D'Ingrandes de Touraine

\*\*\*

72 ème Grand chapitre de la saint Vincent

Samedi 31 janvier 2026

\*\*\*

*Le Grand Maitre et les dignitaires vous convient à participer avec vos amis, au 72 ème chapitre de la Saint Vincent.*

*Notre traditionnelle bénédiction sera suivie de la montée vers le Mont Sigou si chère à Rabelais.*

*Nous partagerons ensuite un grand et généreux repas dans une ambiance conviviale en nos caves du Carroi des Boireaux.*

*Puis le Grand Chapitre adoubera les nouveaux Chevaliers.*

\*\*\*

## Programme de la journée

9 h 30 *Accueil des confréries devant la mairie d'Ingrandes de Touraine.*

10 h *Bénédiction en l'église d'Ingrandes de Touraine dédiée à Saint Vincent.*

11 h *Défilé des confréries jusqu'au Mont Sigou.*

*Accueil des convives par le Grand Maitre.*

*Dégustation du Bourgueil rosé 2025.*

13 h *Grand repas convivial dans nos caves.*

17 h *71ème Grand Chapitre solennel.*

*Intronisation des nouveaux chevaliers.*

*En soirée Tirage de la tombola (1er lot, une cave à vin).*

*Soupe à l'oignon et animations par les confrères.*

Pour tout renseignement : Christophe Chasle – 06.95.41.05.96 et 02.47.96.95.95

Email : [confrerie.fripe-douzils@gmail.com](mailto:confrerie.fripe-douzils@gmail.com)

# Confrérie des Fripe-Douzils D'Ingrandes de Touraine

\*\*\*

72 ème Grand chapitre de la saint Vincent  
Samedi 31 janvier 2026

\*\*\*

## Bulletin d'inscription

**A retourner avant le lundi 19 janvier**

La prise en compte des inscriptions se fera dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles (100 personnes).

Pour les demandes d'intronisation, veuillez-vous rapprocher d'un dignitaire ou nous joindre par Email

Une intronisation sera offerte pour 3 confrères en tenue.

Toute annulation après le lundi 26 janvier donnera lieu à un remboursement de 15 €

Nom – Prénom

Adresse

Code postal                      Ville

Téléphone

Email

Nombre de personnes participant

Prix de la journée        78 € x \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_ €

Règlement :

Par Chèque bancaire à l'ordre de la Confrérie des Fripe Douzils

A adresser à Philippe Tabare : 5 avenues de Reimlingen – 37140 Bourgueil

Par virement : IBAN - FR3220041010110235278W03221 - BIC – PSSTFRPPNTE

Pour tout renseignement : Christophe Chasle : 02.47.96.95.95 et 06.95.41.05.96

Email [confrerie.fripe.douzils@gmail.com](mailto:confrerie.fripe.douzils@gmail.com)